

LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE **Association Loi 1901**

Source : archives familiales et privées - texte intégral et original

Mort de Louis XIV

Une importante lettre relatant les derniers jours de Louis XIV à Versailles figurait dans les archives familiales provenant de ma grand-mère maternelle née BELVEZET.

Ecrite dans un style qui dénote une bonne instruction avec des réflexions émouvantes et quelques considérations morales ou politiques dues à la dimension historique de l'évènement, cette lettre n'est malheureusement pas signée. D'après quelques spécialistes consultés, le papier, l'encre, l'écriture, le style et certaines expressions sont bien de l'époque. Par exemple : page 2, 12^{ème} ligne : «*ouvrant luy même son estomach*» signifie : «*parlant à cœur ouvert*».

Une spécialiste du C.N.R.S. et le coordinateur du «*Centre de Recherches du Château de Versailles*» ont jugé cette lettre «*extraordinaire, très intéressante, récit très important et émouvant pour les historiens, et contenant des détails inconnus des mémoires officiels...*»

Pour trouver qui, dans la famille, pouvait en être l'auteur, j'ai fouillé un peu plus mes archives et ma généalogie (qui se situe pour une bonne part en Gévaudan), et j'ai trouvé deux personnages dont la fonction leur permettait de suivre le déroulement des évènements à Versailles.

Christophe de BELVEZET comte de Jonchères, seigneur de Saint Just, Oradour, Pradelles et Jalavoux (1675-1725) **employé à la cour**, qui quitta le château de Jonchères pour «*les fastes de Versailles*», ou plus probablement, son gendre **Pierre de SAINT-ANDRE**, né en 1679 à Paris, époux de sa fille Marguerite de BELVEZER, capitaine des cuirassiers au Régiment du Roi, fils d'autre Pierre, **secrétaire du roi**.

On peut donc formuler l'hypothèse que l'auteur de la lettre est le fils racontant à son père, ancien secrétaire du Roi, la mort de celui-ci, avec tous les détails que sa fonction au régiment du Roi lui a permis de connaître.

L'absence de signature au bas de cette lettre signifie peut-être qu'elle n'a pas été expédiée par suite des perturbations causées par l'aggravation de l'état du Roi et sa mort, mais plus probablement qu'il s'agit d'un double conservé à titre d'archive, comme cela se pratiquait couramment. L'importance de l'évènement le justifierait, ce qui, dans les deux cas, pourrait expliquer qu'on la retrouve dans les archives BELVEZET.

Bernard GOUBIN

Mort du Roy louis 14

Paris ce 28 aoust 1715

Je suis arrivé icy mon tres chere pere
dans une deplorable conjoncture, le Roy qui
Depuis quelques mois s'affloiblissoit considérablement
est tombé depuis quinze jours dans une
maigreur si excessive qu'il n'est pas
reconnoissable, son mal traité de resipele
sur une jambe a este reconnu depuis ce
deux jours une veritable Cangraine qui
estoit montee hier quand je sortis de
Versaille au plus des deux tiers de la cuisse
et si Sa Ma. respire encore, ce ne peut
estre que pour quelques moments ; Rien
n'est plus heroique et plus chrestien en meme
temps que la fermeté avec laquelle il voit
venir le dernier instant, Je vay vous en
faire le detail ; averti par ses medecins
du danger sans ressource ou il se trouve, il
passa la nuit du 25 au 26 jour de sa feste
St louis avec son confesseur et sur le matin SM
s'assoupit pendant quelques heures, il entendit
la messe dans sa chambre et voulu diner en
public, disant a ceux qui luy representoient
son etat, j'ay vecu parmi les gens de ma cour
je veus mourir parmi eux, ils ont suivis
tous le cours de ma vie, il est juste qu'ils
me voyent finir, il parut en Robe de Chambre

deuxième page

sa jambe sur des carreaux, mangea d'une panade et d'un
potage ce jour la a son ord^{re} ensuite il fit retirer
la table de devant luy et causa un quart d'heure avec
tout le monde apres quoy il dit messieurs il ne seroit
pas juste que le plaisir que j'ay de prolonger les
derniers moments que je passeray avec vous, vous
empescha de diner, je vous dis a Dieu et vous prie
d'aller manger, nous sortimes tous avec la
derniere douleur fondant en larmes, sur les sept
heures du soir S. M. ayant eu une foiblesse
on luy donna l'extreme onction qu'il recut avec
beaucoup de presence d'Esprit ouvrant luy meme
son Estomach et répondant a tout, ensuite il reçut
le viatique et toute cette ceremonie estant finie
il fit appeler M^r le Chancelier ecrivit en sa
presence trois pages de sa main, luy en dicta
une quatrieme et quelques lignes envoya montrer
le tout a Mr. le duc d'Orleans qui estoit dans le cabinet
prez de la chambre avec tous les princes et princesses
ils rentrerent ensemble et le papier fut cacheté,
on prétend que c'est un codicille, le reste de la nuit

se passa assez tranquillement, le lendemain au matin le Roy apres avoir parlé a M^e le duc d'orleans pendant fort longtemps et a chacun des princes et princesses en particulier, il les fit venir tous ensemble leur representa paternellement l'union qu'ils devoient conserver entre eux et apres les avoir embrassé les uns apres les autres il reprit son ton de M^a ; Il dit a Mr le Duc d'Orleans, Mon neveu Je vous fais regent du Royaume, vous allez voir un Roy dans le tombeau et un autre dans le Berceau, souvenez vous toujours de la mémoire de l'un et des interets de l'autre, il a déclaré que le nouveau Roy seroit conduit a Vincenne

troisième page

dez qu'il seroit mort et a commande luy meme nom par nom la garde qui doit l'escorter et les personnes qui le conduiront voulant que les chevaux soient harnaches et les gens d'armes mousquetaires, chevaux legers, gardes du Corps Bottes, M le Duc Dumaine sera gardien du Nouveau Roy et Mr le mareschal de Villeroy son gouverneur, M^{de} la princesse de Conty et M^{me} la duchesse de Vantadour auront soin de son Education jusques a sept ans, le Roy les fit venir dans sa chambre sur le midy et dit a tous les princes et princesses presents que c'etait la leur maitre et leur Roy qu'ils ne manquassent jamais au respect qu'ils luy devoient, qu'ils se souvinssent que ceux qui avoient pris un party opose a ses interets s'en etoient repentis toute leur vie et que luy meme Comme Roy nauroit jamais pû satisfaire l'inclination qu'il aurait eu de leur faire plaisir, ensuite il donna sa benediction au jeune prince et le Baigna de ses larmes lequel en s'en retournant fit des cris et des pleurs dont tout le monde en fut temoin ; Le Roy renvoya M^{me} de Maintenon sur les deux heures, lui disant M^a il faut nous separer Je vous dis a Dieu, peut etre vous renvoyeray je chercher, mais si je ne le fais pas ne croyez pas que ce soit manque d'amitié, il la renvoya chercher quelques heures après et la pria de rapporter une cassette qu'il luy avait donné a garder depuis quinze ans, les papiers qu'elle renfermoit furent brules en presence de Mr. d'Orleans ou a luy remis, depuis ce temps il s'est fait apporter toutes ses cassettes Il a brulé ou remis a qui il convenoit tous ses papiers tenus dans un ordre merueilleux ceux dont tous les c..... sont presens a sa memoire, Il voit croistre sans effroy un mal qui doit luy causer la Mort, il demande quelque fois combien d'heure il peut encore respirer, les medecins luy repondirent le lundy qu'il estoit bien difficile qu'il vit luire le soleil le lendemain, ils se sont heureusement trompes, car il est certain qu'a neuf heures du soir d'hier 27 il a pris encore un bouillon, il est a present quatre heures du matin du 28 et comme cette lettre ne doit partir qu'a midy je ne la fermeray qu'en ce temps pour vous mander ce qu'il y aura de nouveau, Dieu veuille que

quatrième page

Je n'y ajoute rien ce sera une preuve que S.M. est encore vivante et plut au Ciel de nous accorder le miracle dont on auroit besoin pour le tirer de l'Etat desespere ou il est, un medecin d'A..... possesseur d'un remede immanquable pour la Cangraine est arrive hier 27 a deux heures après midy et a mis de son eau que l'on assure avoir empesche la Cangraine de monter plus haut qu'elle n'etoit, Si elle estoit arrivée a S.M. par quelque accident on pourrait esperer, mais par malheur elle est dans son sang et son corps est si decharne que les remedes exterieurs ne peuvent plus agir
Voila vous dire mon cher pere tout ce que j'ay veu ou entendu dire a des personnes que par le privilege de leur entrée en ont ete les temoins. J'ay cru que ce detail douloureux qui vous aura attendri pourroit dans une autre face vous donner de la Consolation en Reflechissant que ces dernieres prevoyances de S.M. pourroient estre utiles a l'etat et qu'en fin puisqu'il n'etoit pas immortel il est beau de le voir finir avec tous les mots d'un chretien et la grandeur d'asme dun heros qui l'honore.